

**PROVINCE: HAINAUT ARRONDISSEMENT: SOIGNIES COMMUNE: LE ROEULX**  
**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

**Séance du 27 AOÛT 2019**

**Présents:** Madame M. PATERNOSTRE, Présidente;  
Mesdames F. BOMBART, C. CHARPENTIER, R. DEMAN, G. DE SCHEERDER, Membres;  
Messieurs P. HEYDER-BRUCKNER, D. PLANQUE, B. RAVALDI, J.C. STIEVENART Membres;  
Madame Maryline MALFROOT, Directrice générale.

**Excusé :** Monsieur Benoît FRIART, Bourgmestre.

**Objet: Adoption du Programme Stratégique Transversal (P.S.T.) du C.P.A.S. du ROEULX pour la mandature 2019-2024.**

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE**

Vu la Loi du 8 juillet 1976 organique des Centres Publics d'Action Sociale modifiée par le Décret régional wallon du 19 juillet 2018 et en particulier son article 27 ter ;

Vu la déclaration de politique sociale adoptée par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 26 mars 2019 comprenant les principaux projets politiques de la mandature 2019-2024 résumés en 3 objectifs stratégiques rédigés comme suit :

- Etre un C.P.A.S. accueillant ! Certes le C.P.A.S., installé dans un merveilleux site, l'est déjà et ses équipes sont au service de la population. Il est possible cependant d'augmenter encore la qualité de l'accueil des personnes qui y font appel, surtout pour les personnes qui ne connaissent pas encore les services multiples qui y sont organisés. La qualité de l'accueil est importante en tous lieux y compris à la MRS, à la crèche, quel que soit le service organisé par le C.P.A.S.
- Etre un C.P.A.S. qui œuvre à l'intégration sociale des personnes qu'il aide tant au niveau de l'insertion professionnelle (via une mise au travail dans le cadre de l'Article 60 ou 61 de la loi organique, des stages en entreprises, des recherches actives d'emploi,...) qu'au niveau de leur participation à la vie sociale citoyenne (P.I.I.S. sociaux).
- Etre un CPAS à l'écoute des problèmes des personnes âgées et développant ou créant des services répondant aux besoins spécifiques du grand âge. La construction de logements adaptés mis en location par le C.P.A.S. fera notamment partie de cette politique sociale.

Vu le projet de Programme Stratégique Transversal présenté en séance, rédigé par l'administration et les différents services du C.P.A.S. en collaboration avec le Bureau Permanent reprenant la stratégie développée par le Conseil de l'action sociale pour atteindre les objectifs stratégiques qu'il s'est fixés et se traduisant par le choix d'objectifs opérationnels, de projets et d'actions, définis notamment au regard des moyens humains et financiers à sa disposition ;

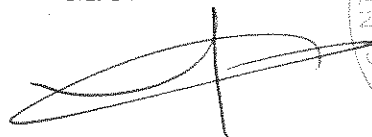
Attendu que ce projet de Programme Stratégique Transversal a été soumis au Comité de Concertation Ville-CPAS en séance du 20 août 2019 et que celui-ci a émis un avis favorable à son sujet ;

**D É C I D E à l'unanimité des membres présents:**

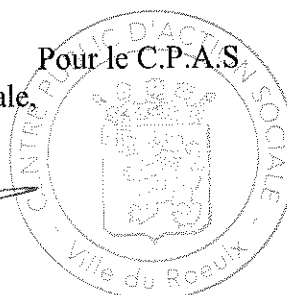
**Art.1<sup>er</sup>. D'adopter le Programme Stratégique Transversal du C.P.A.S. du ROEULX pour la Mandature 2019-2024 tel qu'annexé à et faisant partie intégrante de la présente délibération.**

**Art.2.** De communiquer la présente délibération au Gouvernement Wallon.

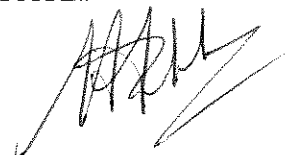
La Directrice générale,  
M. MALFROOT



Pour le C.P.A.S.



La Présidente,  
M. PATERNOSTRE



## Programme Stratégique Transversal du C.P.A.S du ROEULX Mandature 2019- 2024

**OS – 1** « Être un C.P.A.S. accueillant ! Certes le C.P.A.S., installé dans un merveilleux site, l'est déjà et ses équipes sont au service de la population. Il est possible cependant d'augmenter encore la qualité de l'accueil des personnes qui y font appel, surtout pour les personnes qui ne connaissent pas encore les services multiples qui y sont organisés. La qualité de l'accueil est importante en tous lieux y compris à la MRS, à la crèche, quel que soit le service organisé par le C.P.A.S.»

	Indicateurs	Pilotes	Echéance	Budget
<b>OO1.1- améliorer l'image extérieure du CPAS</b>		Présidente et Céline BRABANT		
A1.1.1. – rédiger un article dans le bulletin communal présentant l'action et les services du C.P.A.S.	Nombre d'articles parus		31/12/2020	
A1.1.2. – mettre à jour régulièrement les données du C.P.A.S sur le site internet de la Ville et accentuer son utilisation	Nombre de mises à jour			
A1.1.3. – présenter le CPAS et ses services aux différents acteurs locaux (associatifs, prestataires, services clubs...)	Nombre de présentations réalisées			
A1.1.4. – développer une terminologie propre pour le service d'aide aux familles et repas à domicile créant ainsi une identité propre	Création d'un logo		31/12/2021	1.000€
<b>OO1.2- améliorer le premier contact de demande d'aide du CPAS</b>		<b>Service Technique</b>	<b>31/12/2021</b>	
A1.2.1. – Indication des locaux et orientation sur le site	Fléchage et panneaux indicateurs	Agents techniques	31/12/2019	500€
A1.2.2. – disposer d'un local d'accueil pour les demandes urgentes	Réaménagement du bureau du service social – accueil – transfert du service insertion	Agents techniques	30/06/2020	3300€ mobilier
A1.2.3. – améliorer l'accueil téléphonique avec orientation vers le service adéquat	Changer le central de téléphone avec message pré-enregistré	F. RAMLOT	31/12/2020	25.000€

30 août. 19

2

<b>OO1.3- améliorer les locaux de réalisation des entretiens individuels et travail social de groupe</b>		<b>Service Technique</b>	31/12/2021	
A1.3.1. – Adapter le nombre de postes de travail et de bureaux au nombre d'assistantes sociales	1 poste/ assistante sociale	Agents techniques	31/12/2020	5.000€
A1.3.2. – Accès à internet dans les locaux de travail de groupe	Installation du wifi ou internet filaire dans les greniers de St Jacques	F. RAMLOT	30/06/2024	Via nouveau central téléphonique
<b>OO1.4- améliorer l'accueil des demandeurs dans les services du C.P.A.S.</b>		<b>Maison de repos, crèche, Administration Hospice</b>	<b>31/12/2021</b>	
A1.4.1. – Augmenter l'accessibilité des services du CPAS aux personnes rencontrant des problématiques spécifiques (pathologie nécessitant une adaptation du service généralement proposé)	Nombre de personnes avec problématiques spécifiques accueillies au sein des services	Direction des services		
A1.4.2. – Augmenter l'accessibilité des locaux du CPAS aux personnes à mobilité réduite	Installation de rampes d'accès pour chaises roulantes	Agents techniques		5.000€

**OS2 - « Etre un C.P.A.S. qui œuvre à l'intégration sociale des personnes qu'il aide tant au niveau de l'insertion professionnelle (via une mise au travail dans le cadre de l'Article 60 ou 61 de la loi organique, des stages en entreprises, des recherches actives d'emploi,...) qu'au niveau de leur participation à la vie sociale citoyenne (P.I.I.S. sociaux)».**

	Indicateurs	Pilotes	Echéance	Budget
<b>002.1.- renforcer la réussite de la mise au travail</b>		<b>Service Insertion Du C.P.A.S</b>		
A2.1.1 – Organiser le processus concret d'accompagnement des bénéficiaires du D.I.S. en développant des outils spécifiques de préparation à la mise au travail	Nombre de modules d'accompagnement	Hélène WALLEMACQ	31/12 de chaque année	
A2.1.2. – développer les partenariats avec les opérateurs de formations professionnelles externes au C.P.A.S. aboutissant à l'emploi en Art.60 ou 61	Nombre de formations suivies ayant abouti à l'emploi	Natacha MANCINI et Hélène WALLEMACQ	31/12 de chaque année	
A2.1.3. – renforcer le suivi en fin d'engagement en Art 60 en collaboration notamment avec le FOREM	Nombre de contrats de travail conclus post Art.60	Natacha MANCINI	31/12 de chaque année	
A2.1.4. – mise en place de bonnes pratiques d'encadrement des personnes engagées en article 60 (tuteur – usager – CPAS)	Rédaction d'une charte	Natacha MANCINI et Céline BRABANT	31/12/2020	

						4
<b>002.2. – renforcer l'intégration sociale dans une perspective de mise à l'emploi à moyen ou long terme</b>						
A2.2.1. – mettre en place des ateliers visant l'intégration sociale (type : estime de soi, expression, citoyenneté, santé...)	Nombre d'ateliers et de participants	Laura JACKSON	31/12 de chaque année			
A2.2.2. – Développer une méthodologie pratique spécifique de l'accompagnement individuel (social, budgétaire, psychosocial) en vue de favoriser la participation sociale de la personne	Nombre de P.i.l.S. sociaux visant la participation sociale évalués positivement	Laura JACKSON et Manon DUPIRE	31/12 de chaque année			
A2.2.3. – Développer l'accès aux nouvelles technologies pour lutter contre la fracture numérique	Nombre de nouvelles connexions internet et d'adresses mail créées	Laura JACKSON et Héléne WALLEMACQ	31/12 de chaque année			
A2.2.4. – Développer l'accès aux activités culturelles ou associatives locales	Nombre de tickets Art 27	Natacha MANCINI et Elodie HERBECQ	31/12 de chaque année			
<b>002.3. – Renforcer le travail d'accompagnement spécifique des personnes étrangères dans leur intégration sociale</b>						
A2.3.1 – Encourager l'accès au cours de français – langues étrangères	Nombre de personnes ayant suivi les cours FLE	Héléne WALLEMACQ et Fabienne HILARY	31/12 de chaque année		Coût du formateur	
A2.3.2 – Développer au C.P.A.S. des cours de français – langues étrangères	Nombre d'heures de cours dispensées	Héléne WALLEMACQ et Fabienne HILARY	30/06/2020		Coût du formateur	
<b>002.4. – Renforcer l'intégration sociale des parents</b>						
A2.4.1 – établir des liens professionnels avec les acteurs locaux de l'enfance en vue d'initier des collaborations (A.M.O., O.N.E., S.A.J.,...)	Nombre de contacts établis et collaborations	Service social	31/12/2020			
A2.4.2. – mettre en place un travail d'accompagnement spécifique des parents en groupe	Nombre d'animations organisées au C.P.A.S	Laura JACKSON Elodie HERBECQ Manon DUPIRE	31/12 de chaque année		Fonds activation sociale	
A2.4.3. – Favoriser la participation des enfants à des stages durant les vacances scolaires.	Nombre de stages suivis	Service social	31/12 de chaque année		Fonds activation sociale	

30 août. 19

<p><b>002.5. – Renforcer l'accompagnement des étudiants vers la réussite scolaire</b></p>	<p>5</p>
<p>A2.5.1 – orienter les jeunes en décrochage scolaire vers la reprise d'études et/ou formation</p>	<p>Nombre de jeunes ayant repris les études</p> <p>Natacha MANCINI et Laura JACKSON</p> <p>31/12 de chaque année</p>
<p>A2.5.2 – Créer ou renforcer les coopérations avec l'école (éducateur, référent, ...) via un avenant au PIIS</p>	<p>Nombre de PIIS construits et suivis avec la collaboration avec écoles</p> <p>Natacha MANCINI et Laura JACKSON</p> <p>31/12 de chaque année</p>
<p>A2.5.3 – Développer une collaboration avec un centre d'orientation scolaire ou d'évaluation de compétence (ex. SIEP, IFAPME,...)</p>	<p>Convention à conclure et nombre d'interventions</p> <p>Natacha MANCINI et Laura JACKSON</p> <p>30/06/2020</p>

**O.S. 3 - « Etre un CPAS à l'écoute des problèmes des personnes âgées et développant ou créant des services répondant aux besoins spécifiques du grand âge. La construction de logements adaptés mis en location par le C.P.A.S. fera notamment partie de cette politique sociale ».**

	Indicateurs	Pilotes	Echéance	Budget
<p><b>003.1.- renforcer le maintien à domicile des personnes âgées par le service des aides familiales</b></p>	<p>Nombre de « clients » proportionnellement à la catégorie d'âge au T+1</p>	<p>Alicia DIGIUGNO</p>	<p>31/12/2019</p>	
<p>A3.1.1 – Prendre en charge des prestations d'aides familiales en horaires décalés et WE/jours fériés</p>	<p>Nombre d'heures HD prestées</p>		<p>31/12/2019</p>	
<p>A3.1.2 – Développer une plus grande flexibilité horaire</p>	<p>Nombre de prestations</p>		<p>31/12/2019</p>	

30 août. 19

6

OO3.2- Aider davantage de personnes âgées à domicile notamment par une meilleure communication aux autres prestataires	Nombre de personnes utilisant le SAFA-RAD	Alicia DIGIUGNO aidée pas Manon DUPIRE	31/12/2020	Renfort Service social SAF
A3.2.1 – Informer les responsables des services sociaux et gériatriques des hôpitaux et hébergement de court séjour sur les services du C.P.A.S du ROEULX	Nombre de « clients » transmis par les partenaires au T+1		31/12/2020	
A3.2.3 – Rédiger un fascicule d'information sur les services à domicile du C.P.A.S. du ROEULX et envoi aux prestataires de soins 1X/an (médecins, infirmières, kiné...)	Outil à construire		30/06/2020	
A 3.2.4. – construire des outils externes de coordination sociale : un répertoire des services existant au ROEULX en soins de santé et de confort	Outil à construire		31/12/2020	
A3.2.5. – Renforcer le service social du SAFA à raison min d'un jour/semaine	Engagement		01/11/2019	8600€/an
<b>OO3.3- renforcer l'offre des services à domicile en période de canicule</b>	<b>Nombre d'interventions</b>	<b>Alicia DIGIUGNO aidée pas Manon DUPIRE</b>	<b>31/03/2020</b>	
A3.3.1. – Mettre en place un dépannage « urgence-canicule » au domicile de personnes âgées isolées	Nombre de personnes aidées au T+1		31/03/2020	
A3.3.2. – Informer les prestataires à domicile (Médecins, infirmières, kiné et pharmacies) du dispositif mis en place via flyer	Nombre de flyers distribués		30/05/2020	
A3.3.3. – Engager le personnel nécessaire SAF pour ce dispositif « canicule » en renfort durant l'été	Nombre d'heures consacrées à ce travail		01/06/2020	25€/heure en moyenne
A3.3.4. Informer systématiquement l'ensemble des bénéficiaires des services à domicile des mesures de protection à prendre en cas de canicule via flyers	Nombre de flyers distribués		30/06/2020	

30 août. 19

7

OO3.4- renforcer l'accompagnement des aidants	Nombre de personnes aidantes aidées	Alicia DIGIUGNO aidée pas Manon DUPIRE	31/12/2021	
A3.4.1. – adapter les horaires des aides familiales en fonction de l'aidant proche	Nombre d'adaptations réalisées dans ce cadre		31/12/2021	
A3.4.2. – renforcer le travail social et psychologique à domicile avec orientation vers les services adéquats	Nombre de visites réalisées		31/12/2021	
A3.4.3. – organiser des moments de rencontres collectifs autour de l'accompagnement des personnes âgées sous la forme, notamment, de groupes de paroles des aidants	Nombres de rencontres organisées		31/12/2022	
A3.4.4. – accompagner vers un choix d'hébergement adapté lorsque nécessaire (court séjour, résidence service ou MR –MRS)	Nombre de personnes accompagnées vers le placement		Relevé au 31/12 de chaque année	
<b>OO3.5- Briser l'isolement des personnes âgées à domicile</b>		Alicia DIGIUGNO aidée pas Manon DUPIRE	31/12/2022	
A3.5.1. – mettre en place des réunions de seniors isolés à mobilité réduite dans un local adapté pour groupe de parole avec un travailleur social du CPAS	Nombre de rencontres organisées		31/12/2022	
<b>OO3.6- Renforcer le service social au service des aînés pour pleine utilisation de leurs droits</b>	<b>Temps de travail du service social consacré</b>	<b>Céline BRABANT Et Alicia DIGIUGNO</b>	<b>31/12/2020</b>	
A3.6.1. – Editer une check-list sur les questions relatives aux droits des personnes âgées à utiliser par le service social à toute demande d'une personne âgée	Nombre d'utilisation de la check list		Relevé au 31/12 de chaque année	



30 août. 19

A3.6.2. – éditer un répertoire des droits spécifiques des personnes âgées avec documentation et liens informatiques ou formulaires pour introduction de demande	Nombre de droits supplémentaires obtenus	Relevé au 31/12 de chaque année	8
<b>003.7- Mettre en location les 8 logements nouvellement construits pour personnes âgées adaptés « Résidence L. BREYSSENS »</b>	<b>Nombre de logements loués</b>	<b>31/12/2022</b>	
A.3.7.1. Arrêter un règlement d'attribution des logements selon critères à définir (avec points selon les priorités) et montants des loyers	Décision du Conseil de l'action sociale arrêtant ce règlement	31/12/2020	
A.3.7.2 Arrêter le contrat de location à conclure avec les résidents	Décision du Conseil de l'action sociale arrêtant ce règlement	30/06/2021	
A.3.7.3 Arrêter un R.O.I. à respecter au sein de la Résidence	Décision du Conseil de l'action sociale arrêtant ce règlement	30/06/2021	
A.3.7.4 Organiser le suivi technique des logements (+ entretien des communs)	Contrats de maintenance à conclure Intégration du bâtiment dans le planning du service technique du CPAS	30/06/2021	
A 3.7.5 ROI d'utilisation de la salle polyvalente + planning d'occupation	Décision du Conseil de l'action sociale arrêtant ce règlement	01/09/2021	

## Déclaration de politique sociale pour la mandature 2019-2024

La mission légale d'un C.P.A.S. est d'assurer l'aide sociale due par la collectivité pour permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.

Il convient dès lors de permettre à chacun de participer à la société, c'est-à-dire d'en faire partie prenante et d'être respecté.

Toute personne qui a besoin de l'aide du CPAS doit être à l'aise dans sa démarche de demande car c'est un droit.

En tant que nouvelle Présidente du CPAS, après avoir réfléchi avec l'équipe du Service Social, je vous propose pour les 6 années qui viennent de poursuivre les grands objectifs suivants pour notre C.P.A.S. :

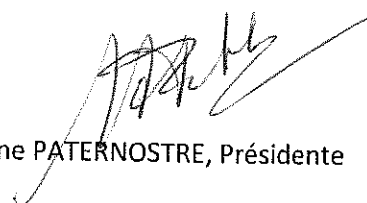
- Etre un C.P.A.S. accueillant ! Certes le C.P.A.S., installé dans un merveilleux site, l'est déjà et ses équipes sont au service de la population. Il est possible cependant d'augmenter encore la qualité de l'accueil des personnes qui y font appel, surtout pour les personnes qui ne connaissent pas encore les services multiples qui y sont organisés. La qualité de l'accueil est importante en tous lieux y compris à la MRS, à la crèche, quel que soit le service organisé par le C.P.A.S.
- Etre un C.P.A.S. qui œuvre à l'intégration sociale des personnes qu'il aide tant au niveau de l'insertion professionnelle (via une mise au travail dans le cadre de l'Article 60 ou 61 de la loi organique, des stages en entreprises, des recherches actives d'emploi,...) qu'au niveau de leur participation à la vie sociale citoyenne (P.I.I.S. sociaux).
- Etre un CPAS à l'écoute des problèmes des personnes âgées et développant ou créant des services répondant aux besoins spécifiques du grand âge. La construction de logements adaptés mis en location par le C.P.A.S. fera notamment partie de cette politique sociale.

La mise en œuvre de ces trois grands objectifs stratégiques me paraît un beau programme pour le C.P.A.S. du ROEULX qui poursuivra ainsi la voie dans laquelle mes prédécesseurs l'ont engagé. Ces objectifs répondent également aux besoins des habitants rencontrés par les travailleurs sociaux du C.P.A.S.

Nous allons à présent décliner cette déclaration de politique sociale en programme stratégique transversal qui sera concerté avec la Ville et donner au C.P.A.S. tous les moyens utiles et nécessaires à la poursuite de sa mission légale et à la réalisation de ces grands buts !

Fait au ROEULX, le 26 mars 2019

Adoptée par le Conseil de l'Action Sociale en séance du 26 mars 2019.

  
Martine PATERNOSTRE, Présidente